



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-AGATHE-DE-LOTBINIÈRE

AVIS À LA POPULATION

Sainte-Agathe-de-Lotbinière, le 7 octobre 2020

Communiqué N°14 - Actions en lien avec le coronavirus (COVID-19)

En conformité avec l'arrêté ministériel N° 2020-074 publié le 2 octobre 2020, le conseil municipal tiendra sa séance ordinaire prévue le 13 octobre 2020 à huis clos.

La Municipalité effectuera un enregistrement audio afin que les citoyens puissent prendre connaissance des discussions. Par la suite, nous publierons cet enregistrement, dès que possible, sur notre site internet au www.steagathedelotbiniere.com dans le menu "affaires municipales" sous l'onglet "procès-verbaux". Nous invitons les citoyens à soumettre leurs questions au conseil par courriel à l'adresse info@steagathedelotbiniere.com.

Nous vous informons qu'à la suite du renforcement des mesures sanitaires annoncé par le gouvernement lors de son point de presse du 5 octobre dernier concernant les municipalités situées dans la "zone rouge", tous les loisirs et les sports organisés en dehors du contexte scolaire sont présentement suspendus.

Nous vous remercions de votre habituelle compréhension !

Pour information :

Bureau municipal

418 599-2605

info@steagathedelotbiniere.com

ALERTE COVID
Québec.ca/alerteCOVID

Utiliser l'application **Alerte COVID**,
c'est **se protéger** et **protéger les autres**

Votre gouvernement Québec